



Déclaration conjointe sur l'alignement des programmes

**Le Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO)
Centro Internacional de Agricultura Tropical (CIAT) et
L'Institut international de recherche sur le riz (IRRI)**

Août 2007, Cotonou, Bénin



Déclaration conjointe sur l'alignement des programmes

Le Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO) Centro Internacional de Agricultura Tropical (CIAT) et L'Institut international de recherche sur le riz (IRRI)

Août 2007, Cotonou, Bénin

1. Étant donné que la situation actuelle du riz dans le monde a de graves implications pour l'Afrique subsaharienne du fait des facteurs suivants :
 - les réserves mondiales de riz sont au niveau le plus bas depuis 1983-84,
 - les prix mondiaux du riz augmentent et on s'attend à ce qu'ils doublent au cours des prochaines années,
 - l'Afrique ne compte que 13 % de la population mondiale, mais 32 % des importations mondiales de riz,
 - les importations représentent environ 40 % des besoins de l'Afrique subsaharienne en riz,

Le Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO), Centro Internacional de Agricultura Tropical (CIAT) et l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) affirment leur engagement de réunir la meilleure des sciences et leur expérience en Asie, en Amérique latine et en Afrique pour relever les défis majeurs auxquels le secteur rizicole se trouve confronté en Afrique. Les trois centres sont supportés par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI).

2. S'appuyant sur les recommandations faites lors de la réunion de planification de l'alignement des programmes ADRAO-IRRI-CIAT, 27-29 juin 2007, Cotonou, Bénin, les trois centres internationaux proposent la création d'un Consortium du riz en Afrique subsaharienne (SARC), qui va consolider les deux réseaux régionaux existants – le Réseau ouest et centre africain du riz (ROCARIZ) et le Réseau riz d'Afrique orientale et centrale (ECARRN). Le SARC prendra aussi en compte les parties de l'Afrique subsaharienne qui ne sont pas couvertes par les réseaux régionaux riz existants.
3. Les trois centres ont convenu que le SARC serve :
 - de plate-forme pour l'action collective entreprise par les trois centres du GCRAI et la collaboration avec les systèmes nationaux de recherche agricole et de vulgarisation (SNRAV),
 - de front uni pour promouvoir le riz et la recherche rizicole en Afrique subsaharienne,
 - de conduit commun pour canaliser les technologies et l'information depuis les instituts internationaux de recherche jusqu'aux SNRAV et aux paysans en Afrique subsaharienne.

4. Les objectifs de SARC sont :

- L'optimisation de l'efficacité de la coordination entre les trois centres et de leur interaction avec les SNRAV dans le secteur rizicole en Afrique,
- l'amélioration de l'accès des paysans aux semences et aux technologies améliorées,
- le développement d'une masse critique de chercheurs formés, et renforcer ainsi la capacité de l'Afrique en recherche rizicole,
- l'amélioration du partage de la connaissance et la formation,
- l'accroissement des économies d'échelle par la réduction des coûts des transactions dans la recherche rizicole en Afrique et dans le monde,
- l'optimisation des retombées éventuelles en Asie et en Amérique latine en terme d'utilisation du matériel génétique.

5. Les centres proposent la mise en place d'un Comité directeur du SARC, qui sera composé des représentants de tous les acteurs. Le Comité de pilotage inclurait les SNRAV et les Directeurs de recherche des trois centres internationaux de recherche. Le Secrétariat du Consortium sera basé à l'ADRAO.

6. Les centres ont convenu que les activités conjointes de recherche-développement rizicoles recommandées lors de la réunion de planification de l'alignement des programmes ADRAO-IRRI-CIAT tenue du 27 au 29 juin 2007, Cotonou, Bénin seront réalisées dans le cadre du SARC à travers des groupes de travail basés sur le modèle des groupes d'action que le Réseau riz du ROCARIZ a utilisé avec succès.

7. Les 5 groupes de travail suivants ont été proposés, avec la possibilité d'ajouter de nouveaux groupes de travail si nécessaire : 1. Sélection ; 2. Technologies post-récolte ; 3. Systèmes semenciers et vulgarisation ; 4. Socio-économie et appui aux politiques ; et 5. Gestion des ressources naturelles.

8. Les centres espèrent que toutes les autorités politiques, financières et techniques, celle de l'Afrique en particulier, appuieront fortement la création et le succès du SARC.

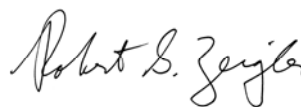
9. Les centres expriment leur profonde reconnaissance à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour l'appui financier fourni pour l'alignement des programmes dont une partie a été utilisée pour la réunion de planification. Les centres ont convenu que le reste des fonds sera utilisé dans les réunions, la coordination et les activités de recherche du SARC.



Papa A. Seck
Directeur général
Centre du riz pour
l'Afrique (ADRAO)



Joachim Voss
Directeur général
CIAT



Robert S. Zeigler
Directeur général
IRRI

Recommandations de la réunion de planification de l'alignement des programmes ADRAO-IRRI-CIAT

27-29 juin 2007, Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO), Cotonou, Bénin

1. Contribuer au succès de l'alignement des programmes en :
 - standardisant le criblage variétal
 - élargissant la base génétique du matériel du riz
 - intensifiant les visites d'échange des chercheurs
 - continuant l'implication des membres des Conseils d'administration des trois centres dans le processus de l'alignement des programmes, ex : choisir des membres du Conseil d'administration de l'ADRAO qui participeront à la prochaine réunion du Conseil d'administration de l'IRRI.

2. La mise en place d'un Consortium du riz en Afrique subsaharienne (SARC) qui va :
 - consolider le développement et la dissémination des technologies
 - assurer la formation pour développer une masse critique de chercheurs riz en ASS comme priorité
 - améliorer l'implication des organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé et autres partenaires internationaux dans le développement et la dissémination des technologies
 - constituer un groupe de travail fort en technologies post-récolte en nommant un expert au niveau de l'Afrique (l'IRRI pourrait prendre le leadership)
 - améliorer le partage de l'information et développer une banque de connaissance sur le riz africain

3. Contribuer au développement des systèmes semenciers en Afrique subsaharienne

4. Créer des bases de données de référence sur la R&D rizicoles pour le suivi, l'évaluation et l'évaluation d'impact

5. Rechercher activement de nouveaux appuis financiers pour l'alignement des programmes et la mise en place du SARC ex. à travers l'ACDI, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation Gatsby, le Fonds commun pour les produits de base, la Fondation nationale des sciences, la Banque africaine de développement et autres.